

ETUDIER AU JAPON
Programme d'échange disciplinaire



NANZAN UNIVERSITY

Nanzan Daigaku

<https://www.nanzan-u.ac.jp/English/>

[site étudiant en échange](#)

[Brochure informative](#)

Fev 南山大学 *Nanzan daigaku* est une université privée située dans les collines vallonnées de la métropole de Nagoya. L'établissement met à la disposition des étudiants étrangers le Centre d'Etudes Japonaises (CJS) qui depuis sa création en 1974 n'a cessé de dispenser un enseignement de haute qualité. Chaque année, plus de 150 étudiants internationaux s'engagent dans un programme intensif de langue et d'études de la région japonaise pendant un semestre ou un an. Des divers types d'événements avec des étudiants japonais sont organisés tout au long de l'année pour les étudiants internationaux.



Modalités de mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant reste inscrit à Aix-Marseille Université pendant l'année de mobilité - Gratuité des droits d'inscription dans l'université d'accueil. - Possibilité de validation de la période d'études par équivalence (Contrat d'études)
Contingent / université	4 par semestre/ 2 par an
Disciplines/Dpt/Section	ALLSH – Pole langues et cultures, Département des études asiatiques, section japonais.
Public visé	Niveau Licence et Master du département des études asiatiques, section du japonais
Conditions d'éligibilité	Être inscrit à Aix-Marseille Université l'année précédant la mobilité. Niveau d'études minimal : être titulaire de la Licence 2
Niveau linguistique	Maîtriser suffisamment l'anglais ou le japonais Avoir étudié le japonais dans le passé et être recommandé par un professeur de langue japonaise
Programmes d'études proposés	Langue d'enseignement japonais et anglais Les étudiants d'échange seront placés au <i>Center for Japanese Studies</i> qui est un programme spécial pour les études japonaises. Un test de placement pour les nouveaux étudiants est donné au début du semestre afin de permettre un placement dans le niveau le plus approprié

	<p>Il y a une grande variété de cours offerts dans cinq catégories : Cours de langue japonaise, cours de séminaire japonais, cours magistraux en études japonaises, cours ouverts et cours pratiques dans le domaine des arts japonais.</p> <p>Programme d'études : https://www.nanzan-u.ac.jp/English/cjs/program/index.html</p> <p>Pour plus d'information, merci de vous adresser à l'enseignant Arnaud Brotons : arnaud.brotons@univ-amu.fr</p>
Durée de la mobilité	1 semestre ou une année universitaire
Aide financière	<p>Possibilité d'obtenir une aide à la mobilité internationale pour les étudiants inscrits dans un diplôme national à AMU. Plus d'information sur les bourses :</p> <p>https://www.univ-amu.fr/fr/public/aides-la-mobilite</p> <p>Possibilité d'obtenir une bourse JASSO du Gouvernement Japonais</p>
Logement	<p>Possibilité d'avoir un logement en campus ou en dehors du campus (chez l'habitant ou logement privé)</p> <p>Pour plus d'informations, consultez la Brochure informative</p>
Dossier de candidature à constituer pour l'université d'accueil après la présélection AMU	<ul style="list-style-type: none"> • Preuve d'un soutien financier (Relevé de compte bancaire) • 1 copie du passeport • Formulaire de demande de la CSJ (formulaire Nanzan) • 1 copie du relevé de notes officiel • 2 lettres de recommandation académiques, l'une d'elles doit être obligatoirement rédigée par un professeur de japonais (formulaire Nanzan) • Formulaire d'examen médical complété (formulaire Nanzan) • Essai 250 mots (lettre de motivation formulaire Nanzan) • Fiche d'information sur l'étude de la langue japonaise (formulaire Nanzan) • 4 photos fond blanc (4 x 3 cm) • Demande d'hébergement complétée (formulaire Nanzan) • Formulaire de demande de certificat d'éligibilité complété. <p>Pour plus d'information, merci de vous adresser à votre référent pédagogique Professeur Arnaud Brotons : arnaud.brotons@univ-amu.fr</p>
Calendrier de l'université d'accueil	<p>FALL: septembre - décembre SPRING: janvier - Mai</p> <p>Plus d'information sur le calendrier : https://www.nanzan-u.ac.jp/English/cjs/calendar.html</p>
Conditions financières spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Pour obtenir un visa au Japon, l'étudiant doit présenter une preuve qu'il a au moins ¥100,000 par mois tout au long de son séjour au Japon - Assurance santé japonaise obligatoire (environ ¥3000) + National Health insurance ¥15 000. <p>Estimation du coût de la vie</p>

	Hébergement	Hébergement sur le campus 60 000 yens/mois pas de repas Hébergement hors campus Hébergement Dortoirs privés : Coûts variables ; pas de repas Séjour en famille d'accueil : 60 000 yens/mois avec 2 repas Nourriture/repas (par an) 150 000 yens/an Le coût moyen des déjeuners / repas à la cafétéria universitaire est de 500 yen.
	Assurance maladie	(Par an) 31 000 yens/an Les étudiants paient environ 1600 yens/mois avec environ 30% de réduction pour les étudiants
	Matériel de cours	Livres, matériel de cours et papeterie (par an) 30 000 yens/an
	Transport local	(Par an) 100 000 yen/an. Les frais de transport mensuels moyens sont de 10 000 yens
	Autres dépenses	par an, y compris la lessive, les articles divers et autres) 240 000 yens par an.
Date de nomination auprès du partenaire	Pour SPRING : Novembre	Pour FALL term: Fevrier
Date limite de candidature auprès de la DRI de campus	A consulter sur le site Internet ou se renseigner auprès du gestionnaire de mobilité en DRI de campus ou SRI	
Pré-inscription en ligne	Création du dossier de pré-candidature sur Moveon	

Référent pédagogique	Prof. Arnaud Brotons : arnaud.brotons@univ-amu.fr
Gestionnaire de mobilité – DRI de Campus Relations internationales	Virginie NOVARO : international-humanities@univ-amu.fr

>> Avant toute candidature :

- **Vérifiez votre éligibilité auprès du responsable pédagogique de la formation dans laquelle vous serez inscrit(e) pendant l'année de mobilité et/ou du Référent Relations Internationales de votre faculté ;**
- **Puis, pour préparer votre candidature, prenez contact avec votre gestionnaire de mobilités internationales au bureau de la Direction des Relations Internationales de votre faculté (DRI-Campus) ou au Service des Relations Internationales (SRI) de votre faculté.**